

Les anti-THT s'expliquent avec le préfet

À l'instar des lignes à très haute tension (THT), ils n'ont pas enfoui leurs doléances devant le représentant de l'État. Hier après-midi, une délégation de cinq opposants au projet mené par RTE a été reçue par Philippe Court, préfet des Hautes-Alpes.

« Nous lui avons expliqué nos positions, nos actions et nos attentes », résume Hervé Gasdon, président de la Société alpine de protection de la nature (SAPN). « Nous sommes là pour aider l'État. La preuve : nous portons plainte à chaque fois que nous relevons des infractions sur le chantier », précise-t-il.

« Dans un rapport de la Direction départementale des territoires (DDT), 442 manquements ont été relevés. RTE ne respecte pas les arrêtés préfectoraux et les services de l'État donnent le sentiment d'avoir des difficultés à se faire écouter par cette grande entreprise qui est bardée d'avocats », appuie Agnès Antoine, conseillère municipale de La Roche-de-Rame. « Avec la DUP (déclaration d'utilité publique, NDLR) du projet, RTE semble avoir obtenu une latitude qui est aujourd'hui difficile à contraindre », ajoute Pierrick Grange, du collectif Avenir Haute-Durance



Une délégation de cinq militants anti-THT a été reçue par le préfet des Hautes-Alpes, Philippe Court, hier. Elle était composée de : Pierrick Grange, d'Avenir Haute-Durance (AHD) ; Hervé Gasdon, président de la Société alpine de protection alpine ; Agnès Antoine, conseillère municipale de La Roche-de-Rame ; Alice Prud'homme, conseillère municipale de L'Argentière-la Bessée ; et Patrick Baronna, d'AHD. Photo Le DL

(AHD).

Inquiétudes sur la surface de déboisement et l'état d'une route

Les militants anti-THT ont dit au préfet leur « impatience » d'avoir la décision du Conseil d'État quant aux recours déposés demandant la suspen-

sion du chantier. « Cela fait plus d'un an. Notre crainte, c'est que ce soit jugé quand les travaux seront finis », soupire l'élue de La Roche-de-Rame.

La délégation a également exprimé ses inquiétudes sur « la surface de déboisement qui explose », selon Patrick Baronna (AHD), ainsi que sur l'état « déplorable » de la route des Espagnols, entre La Roche-de-Rame et L'Argentière-la-Bessée, qui est empruntée pour l'édification de la ligne P4.

Boris MARCHAL

Notre vidéo est en ligne sur notre site www.leclaudaphine.com

L'INFO EN +

LES ACTIONS À VENIR

■ Les opposants au projet de RTE disent qu'ils seront « encore plus attentifs aux conditions dans lesquelles se déroule le chantier », explique Agnès Antoine. « S'il le faut, nous ferons constater les irrégularités par un huissier. Déposer plainte à chaque fois, c'est presque notre seul levier pour agir », ajoute-t-elle.

■ « Cette année, il y aura des échéances électorales. Nous demanderons aux candidats aux élections législatives de se positionner sur ce projet de lignes aériennes à très haute tension », indique Pierrick Grange.

Trois communes ont voté une motion contre le projet

Le collectif des anti-THT a proposé une motion « qui a été envoyée à toutes les mairies des Hautes-Alpes », indique Agnès Prud'homme, conseillère municipale de L'Argentière-la-Bessée et membre du collectif des 83 élus qui ont signé une lettre, courant 2016, demandant la suspension des travaux.

Le texte se veut en opposition « au projet de RTE

en l'état actuel », incriminant les lignes aériennes P3, P4 et P6. Il demande « que le chantier soit arrêté ». « D'autres solutions bénéfiques pour tous sont possibles », est-il précisé.

« En une semaine, les conseils municipaux de La Roche-de-Rame, de Puy-Saint-Eusèbe et de Réallon ont déjà voté cette motion. D'autres vont le faire », estime Agnès Prud'homme.

LA PHRASE

« RTE ne respecte pas les arrêtés préfectoraux et les services de l'État donnent le sentiment d'avoir des difficultés à se faire écouter par cette grande entreprise. »

Agnès Antoine | Elue municipale de La Roche-de-Rame